

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 087-218709202-20260424-DEL_2926-DE

SLOW

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
24 avril 2026

Délibération n° 29/2026

portant sur le renouvellement - 2^{ème} tranche des
travaux de Grosses Réparations de Voirie
Communale (GRVC 2025)

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 24 avril 2026 à 20h, selon convocation en date du 16 avril 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Vicky PRÉCIGOUT étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT – Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Représenté : - Marie LINET par Dominique BERTRAND

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi du renouvellement 2^{ème} tranche des travaux de grosses réparations de voirie communal – programme 2025.

Les voies concernées sont la route de La Molle et le village de Loubeyrat. Une première tranche de subvention a été accordée sur 50% de 15 000,00 € soit 7500,00 €. Il est possible de demander une deuxième tranche sur 11 200,00 € soit une subvention de 5600,00 € qui représente également, 50% de 11 200,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la deuxième tranche des travaux de grosses réparations de voirie communale et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Fait à MARVAL, le 24 avril 2026

Vicky PRÉCIGOUT,
Secrétaire de séance

Régis de SOLMS,
Maire

